

POUDRE NETTOYANTE ET EXFOLIANTE SANS SULFATE



Une poudre exfoliante toute douce qui se transforme en mousse au contact de l'eau, pour affiner le grain de peau et révéler un teint frais et lumineux !



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	VIVASTAR® CS 302 SV	Sodium Carboxymethyl Starch	8,00	Agent rhéologique	7,25
	VIVASTAR® CS INSTANT POWDER	Sodium Carboxymethyl Starch	18,00	Agent rhéologique	16,31
	JORDAPON® SCI POWDER	Sodium Cocoyl Isethionate	17,00	Tensioactif anionique	14,62
	VITACEL® CS 20 FC	Cellulose	20,80	Agent de charge	20,80
	CITROCOAT® EP	Citric Acid (and) Monosodium Citrate (and) Sodium Bicarbonate (and) Acacia Senegal Gum	16,00	Agent effervescent	16,00
B	PARFUM THE VERT (Mane)	Parfum	0,20	Parfum	0,20
C	VIVAPUR® CS 150 GREEN	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose (and) CI 77288	5,00	Exfoliant coloré	5,00
	VIVAPUR® CS 150 YELLOW	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose (and) CI 77492	5,00	Exfoliant coloré	4,95
	VIVAPUR® CS 150 BLUE 4	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose (and) CI 77510 (and) Talc	5,00	Exfoliant coloré	5,00
	VIVAPUR® CS 150 RED 2	Microcrystalline Cellulose & Cellulose & CI 73360	5,00	Exfoliant coloré	5,00

CARACTERISTIQUES

Aspect : Poudre blanche avec exfoliants multicolores

pH : 5,5 - 6,0
(10% dans eau)

Viscosité : NA.

% Matière active : 13,94

PROCESS

Homogénéiser la phase A au mixeur. Introduire les phases B et C et homogénéiser.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.